

## OFFRE D'EMPLOI

### Technicien.ne en loisirs

*Service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire*

#### DESCRIPTION D'EMPLOI

Tu carbures à la créativité et tu te fais un devoir de créer des expériences enrichissantes et divertissantes pour la communauté ? Beauharnois recherche un « propageur de bonheur » qui veut contribuer au bien-être de ses citoyens. En joignant l'équipe comme technicien en loisirs, tu contribueras à dessiner un sourire sur chaque visage que tu croieras. Fais de ta passion ton métier et viens t'ajouter à l'équipe qui a l'esprit débordant d'idées !

#### Ce que nous offrons :

- Salaire entre 29,90 \$ à 36,75 \$;
- Poste syndiqué, col blanc;
- Horaire atypique de 68 heures réparties sur une période de 14 jours;
- 14 journées fériées;
- 2 congés mobiles;
- 75 heures maladie;
- Assurance collective et fonds de pension;
- Programme d'aide aux employés;
- Et plus encore !

#### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Relevant de la cheffe de division — culture et vie communautaire, le technicien en loisirs a pour principale fonction d'organiser, planifier, élaborer, mettre en œuvre et faire la promotion des activités de loisir.

Plus spécifiquement, le titulaire du poste devra :

- Assurer la réalisation de programmes ou d'activités de loisirs se déroulant dans une ou plusieurs installations;
- Voir à la préparation, au bon déroulement des activités de loisirs ainsi qu'à la bonne condition des installations;
- Voir aux achats et à l'utilisation efficace du matériel et de l'équipement nécessaire aux activités de loisir et en assure l'inventaire;
- Préparer les différentes publications des activités de loisir pour le bulletin municipal;
- Planifier, élaborer et organiser les inscriptions aux divers programmes d'enseignement ou d'activités récréatives;
- Informer, conseiller et orienter les groupes, organismes, promoteurs de spectacles ou d'événements dans l'organisation matérielle et technique de leurs diverses activités;
- Analyser et déterminer, de concert avec les divers intervenants, les ressources nécessaires à la réalisation des activités;
- Participer à l'élaboration de la tarification des activités, assure le suivi des dépenses reliées aux activités en fonction des budgets accordés;
- Réaliser des rapports statistiques d'analyses opérationnelles;
- S'assurer de l'application des règles de fonctionnement et de sécurité des activités sous sa responsabilité;
- Traiter les demandes ou les suggestions des citoyens quant aux activités et aux programmes offerts à la population et en assure le suivi.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

##### Formation et expérience requise :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention de loisirs;
- Posséder une (1) à trois (3) années d'expérience dans une fonction similaire;
- Toute combinaison de formation et d'expériences pertinentes dans le domaine peut être considérée;

- Demeurer disponible pour travailler sur un horaire flexible au besoin ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

**Connaissances requises :**

- Être doté d'une facilité en communication et dans la création et le maintien de bonnes relations interpersonnelles ;
- Détenir un esprit créatif en faisant preuve d'innovation ;
- Être passionné par le bien-être de la communauté ;
- Être déterminé à travailler sur la meilleure offre de loisirs possible ;
- Détenir un sens de l'organisation et un fort d'esprit d'équipe ;
- Être habileté à travailler sous pression, à remplir différents mandats simultanément et à respecter les échéanciers ;
- Détenir une excellente maîtrise du français écrit et parlé ;
- Savoir maîtriser la suite MS Office.

**DATE D’AFFICHAGE**

Tu as jusqu'au **30 mai 2024** inclusivement pour nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel à [rh@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:rh@ville.beauharnois.qc.ca).

*Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.*

*La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*

---